

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
« SAUVER LE JARDIN ROUSSY »

Judi 3 novembre 2016 à 19h30

Lieu : à l'Escale - rue du Léman 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

Etaient présents :

- COMITE :
 - Anne-Marie Arnaud - Présidente
 - François Vodoz - Vice-Président
 - Caroline Bertrand - Secrétaire
 - Loïs Burningham - Membre du Comité
 - Vicky Perret-Gentil - Membre du Comité
 - Daniel Borisavljevic - Membre du Comité

- CONTROLEURS AUX COMPTES :
 - Sarah Herminjard
 - Didier Thomas (excusé)

- MEMBRES DE L'ASSOCIATION :
 - 20 membres

Points inscrits à l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du 15 septembre 2015
2. Rapport de la Présidente
3. Rapport des comptes
4. Rapport des contrôleurs aux comptes
5. Décharge au Comité de l'Association
6. Election du Comité pour l'exercice 2016-2017
7. Divers et propositions

La présidence de la séance est assurée par Mme Anne-Marie Arnaud.

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale par un discours :

« Je vous remercie tous de vous déplacer à nouveau pour notre Assemblée Générale 2016.

Comme vous avez pu le constater dans notre courrier du 27 juin, nous n'avons pas été tranquilisés quant à l'avenir du Jardin Roussy.

En effet, au Conseil Communal du 3 février, la réalisation du Skate-Park était annoncée entre le Château et Entre-deux-Villes, ceci dans une note très discrète de la Municipalité faisant le bilan de 10 motions encore en suspens. Je suis donc intervenue au Conseil pour faire part de mon désaccord et attaquer sur ce qui semble bien une manœuvre. Les rapports de la Municipalité demandent parfois une grande attention !

Après cet événement, encore sous la responsabilité du Syndic M. Kaufmann, nous avons attendu, avec intérêt, notre nouveau syndic, Alain Grangier, élu au mois d'avril de cette année et prenant ses fonctions le 1^{er} juillet.

Cela ne nous a pas empêché de continuer à faire parler de notre Association.

En effet, les responsables du PATRIMOINE SUISSE VAUD, ont pris contact avec nous et nous ont offert leur soutien. Nous avons pu rédiger un article mettant en valeur le jardin Roussy et présentant le rôle de notre Association. Cet article a paru dans leur bulletin officiel du mois de janvier 2016. Un nouvel article, dans le bulletin du mois de mai, annonçait les Journées du Patrimoine des 10 et 11 septembre ayant pour thème les « jardins historiques ». Le jardin Roussy a encore été présenté à cette occasion. Nous remercions M. Denis de Techtermann, Président et M. Jean-Jacques Thorens, responsable du Domaine de la Doges à La Tour-de-Peilz qui nous ont si bien accueillis.

LES JOURNEES DU PATRIMOINE ont été pour nous l'occasion de présenter le Jardin Roussy. Nous avons donc préparé un Tout Ménage, distribué à 6000 exemplaires par la poste à tous les foyers boélands. Notre flyer annonçait la visite du jardin Roussy, la visite du biotope décrit par un professionnel, un atelier floral et un atelier artistique.

Après avoir pris contact avec la Police du Commerce, nous avons été informés, le 9 septembre, que nous n'aurions pas le droit, lors de nos activités, d'installer ni tables ni chaises (ordre de la Municipalité). Cela nous a un peu déstabilisés mais, le 2^{ème} jour, nous avons bravé les interdictions et avons pu animer sans problèmes l'atelier artistique adoré des enfants. Quoi de mieux qu'observer les arbres, les fleurs, les couleurs et de transcrire ses émotions ?

*La Police du Commerce avait été contactée car, au mois de juillet, nous avons décidé de faire faire **200 T-Shirts** et de les vendre pour faire la publicité de notre Association.*

*Une autre activité nous a donné l'occasion de faire parler de nous, c'est **LE MARCHÉ D'AUTOMNE** du 1^{er} octobre, organisé par notre Vice-Président, François Vodoz. François gère, depuis décembre 2015, la SICAT (Société Industrielle Commerciale et artisanale de La Tour-de-Peilz).*

Nous avons un stand et avons rencontré des membres de l'Association et aussi de nouveaux membres qui se sont inscrits. Nous étions bien en vue et cela allait bien dans le sens de notre position pour protéger le jardin Roussy.

Lors de ces 2 manifestations, nous avons réalisé un panneau d'information qui a été lu et surtout bien commenté : les lecteurs, souvent très attentifs, ont été grandement surpris de constater que tout était encore dans le flou le plus complet. Même des visiteurs n'habitant pas La Tour-de-Peilz étaient choqués et ont soutenu nos actions.

Après ces événements j'ai senti de la part de certains politiques la grande volonté de continuer le projet, nous en avons été jusqu'à des conflits. D'autre part, j'ai découvert d'autres positions qui me permettent de manifester et de convaincre de notre engagement.

Notre nouveau Syndic est un enfant de La Tour-de-Peilz. Il a souci de préserver le patrimoine de notre Commune. Nous verrons sa détermination dans les mois qui suivent et j'espère qu'il se sentira tout particulièrement concerné par nos arguments.

Nous avons bon espoir et nous espérons pouvoir vous informer, un jour de cette année, que notre combat a sauvé définitivement le Jardin Roussy.

Merci à tous pour votre soutien. Nous sommes heureux de voir vos motivations et recevons beaucoup de compliments lorsque nous rencontrons nos membres.

Anne Marie Arnaud Présidente »

François Vodoz prononce à son tour également quelques mots en présentant la fréquentation du parc cet été. Il affirme la vigilance de l'association quant à l'avenir du jardin Roussy.

La Président passe ensuite à l'ordre du jour.
Les votes se feront à main-levée.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2015

La Présidente résume le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 15 septembre 2015.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Le rapport annuel 2015 – 2016 a été joint à l'envoi de la convocation. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

La présidente en rappelle les principaux points déjà abordés dans son discours d'ouverture.

RAPPORT DES COMPTES

La secrétaire présente le bilan au 31 mai 2016. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

RAPPORT DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Mme Sarah Herminjard vérificatrice aux comptes, lit le rapport sur le contrôle des comptes. Il est mis en annexe du présent procès-verbal.

La Présidente remercie les vérificateurs aux comptes pour leur travail effectué.

Le rapport est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale, qui donne ainsi décharge à la secrétaire pour la tenue des comptes de l'Association.

DECHARGE AU COMITE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale donne décharge à l'unanimité, au Comité, pour ses actions effectuées tout au long de l'année dans le cadre de ses fonctions.

ELECTION DU COMITE POUR L'EXERCICE 2016-2017

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, reconduit l'ensemble de Comité pour l'exercice 2016-2016.

Les vérificateurs aux comptes sont également reconduits dans leur mandat.

Cette réélection est accompagnée des applaudissements de l'Assemblée.

La Présidente annonce que si d'autres membres désirent faire partie du Comité, ils sont les bienvenus.

DIVERS ET PROPOSITIONS

Un membre précise que l'argent pour la construction du skate-park est déjà déposé sur un compte auprès de la Commune. Mais Mme Arnaud n'en a pas encore été informée. Il informe également qu'une équipe accompagnée de la commune a été faire des mesures au bout du jardin Roussy. Mme Arnaud va creuser ces informations.

Un membre soulève la question du coût de l'entretien du skate-park après sa construction. Cela n'a jamais été abordé.

La Présidente attend une position de la Municipalité concernant les 4 autres emplacements proposés. Elle précise qu'il serait bien aussi d'avoir une position claire de la Municipalité concernant l'occupation des jeunes.

Un membre demande ce qu'il en est des oppositions qui ont été déposées. La Municipalité les fait traîner en longueur. Il n'y a encore pas de position claire. Il faut demander à la municipalité la synthèse des Services qui ont travaillé sur le sujet. Celle-ci a été demandée par Mme Arnaud qui l'attend toujours. Mme Arnaud va se renseigner sur le délai légal de réponse d'une opposition.

Un membre demande combien de jeunes de la Tour-de-Peilz étaient pour le projet. Sur les 360 oppositions, seuls 15% des voix étaient de la Tour-de-Peilz. A l'heure actuelle, beaucoup de jeunes sont revenus sur leur position de construire un skate-park au jardin Roussy.

Il semblerait que certaines choses bougent au sein de la Municipalité. Le Comité reste donc extrêmement vigilant.

Jean-Pierre Graz, ancien conseiller communal, explique que le jardin Roussy est sous la sauvegarde du public et que tout le monde doit se mobiliser. Il se félicite de la proposition du Comité concernant 4 autres emplacements à la Commune.

La séance est levée à 20h30.

Ainsi fait à la Tour-de-Peilz, le 3 novembre 2016.

La Présidente
Anne-Marie Arnaud

La Secrétaire
Caroline Bertrand

Annexe :
annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2015-2016

annexe 1 – RAPPORT ANNUEL 2015-2016



I

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 3 NOVEMBRE 2016

Vous pourrez consulter à l'Assemblée Générale, le procès-verbal de notre Assemblée du 15 septembre 2015. Vous aurez à cette occasion la possibilité de consulter les comptes et le bilan arrêtés au 31 mai 2016.

Vous prendrez connaissance de nos activités en 2016 :

- **JANVIER** : Soutien du Patrimoine Suisse Vaud, parution d'un article dans leur bulletin de janvier 2016, sur le jardin Roussy, et le rôle de notre Association.
- **25 JANVIER**, information, aux membres de l'Association, de la date des journées du Patrimoine - Thème : « Les Jardins Historiques » - soit les 10 et 11 septembre 2016.
- **3 FÉVRIER**, rappel à la Municipalité que notre Association est toujours active et qu'elle n'acceptera pas la construction d'un skate-park au milieu du jardin Roussy. Ceci a fait suite à une information officielle (inventaire des réponses aux motions soumises au Conseil) que le skate-park serait construit entre le Château et Entre-Deux-Ville.
- **27 JUIN**, circulaire aux membres pour annoncer les journées du patrimoine et la date de l'Assemblée Générale 2016.
- **JUILLET**, Réalisation de T-Shirts pour vendre lors des Journées du Patrimoine.
- **30 AOÛT**, TOUT MENAGE pour informer de nos activités à l'occasion des journées du Patrimoine : Visites du Jardin Roussy, du Biotope ainsi que 2 animations : Atelier Floral et Atelier artistique au Jardin Roussy.
- **JOURNEES DU PATRIMOINE - 10 ET 11 SEPTEMBRE**
Après avoir obtenu l'autorisation de la Police du Commerce, nous avons reçu une information que nous n'avions pas droit à des installations particulières, au jardin Roussy. Nous avons donc répondu que nous étions informés mais que nous avions seulement des tables et des chaises pour gérer nos activités avec les enfants. Retour de la Police du Commerce le 9 septembre, nous faisant savoir que la Commune avait interdit également les tables et les chaises... Nous avons été un peu désemparés pour l'après-midi du 10 septembre. Nous en avons profité pour réaliser un panneau d'information, disposé sur le quai. Celui-ci a provoqué des réactions, les boélands croyant que le Jardin Roussy était définitivement sauvé.
Le lendemain, soit le 11 septembre, nous avons bravé l'interdiction et l'Atelier artistique a pu se dérouler normalement. Résultat, plein d'enfants passionnés, non seulement par la nature, mais aussi par les chevalets, les pinceaux, les couleurs, etc...
- **1ER OCTOBRE**, participation au Marché « l'Automne en fête »

Comme vous pouvez le constater, notre dynamisme est toujours d'actualité et cela est nécessaire ! Nous attendons l'engagement de la Municipalité sur un lieu autre que le Jardin Roussy pour la réalisation d'un skate-park.

Anne Marie Arnaud
Présidente